

Université de Tours
UFR Arts et Sciences Humaines

Stages de terrain en Archéologie

L2 d'Histoire ou d'Histoire des Arts, Licence 3 et Master 1 d'Archéologie

L'expérience pratique est un élément fondamental en Archéologie. Son acquisition passe entre autre par des stages obligatoires inscrits dans les maquettes de Licence et de Master. Leur durée et leur évaluation évoluent en fonction du niveau d'étude.

- En **L.1**, le stage de fouille est très vivement *conseillé, mais non obligatoire*.

En **L. 2 et L.3**, le stage est à effectuer obligatoirement **l'été précédent l'entrée dans cette année** d'étude pour pouvoir être validé durant l'année universitaire (pour le L2 par exemple le stage réalisé durant l'été 2006, sera validé par le rendu du rapport de stage et des deux fiches d'évaluation au second semestre 2007).

- **Il s'agit de stages de fouilles**. Toutefois, à partir du L.3 (voire du L2, après accord du responsable de la filière), d'autres types de stages peuvent être validés (administrations de l'Archéologie, musées, prospections, laboratoires, etc.), dans la mesure où ils concernent l'archéologie ou plus généralement le patrimoine matériel historique.

- Les stages de fouilles comportent **deux catégories** :

a) les stages organisés dans le cadre de la formation d'archéologie, dirigés sur le terrain par les enseignants.

b) les stages "extérieurs", soit sur des chantiers (en France ou à l'étranger) avec lesquels la filière entretient des relations et/ou a passé une convention, soit sur proposition de l'étudiant (accord oral préalable nécessaire, délivré par le responsable de la filière). Compte tenu des spécialités de la filière archéologique de l'Université de Tours, les périodes concernées par ces stages vont de la Préhistoire récente (Néolithique) à l'époque moderne. Un stage en Préhistoire ancienne (Paléolithique) peut toutefois éventuellement être accepté (après accord du responsable de la filière).

- Par ailleurs, l'Université propose un stage d'archéozoologie (Marie-Pierre Horard-Herbin) pour les étudiants en L3 (5 jours).

- Les stages sont comptabilisés **en journées de travail** (les durées hebdomadaires étant trop diverses d'un chantier à l'autre). Cette durée est de *20 jours* de travail plein pour le L2, de *30* pour le L. 3 (intégrant les 10 jours obligatoires de prospection archéologique) et de *20* pour le Master 1. Les attestations de stage doivent donc préciser le nombre de *jours ouvrables* et non pas de semaines de travail. Pour les stages organisés par la formation, la totalité du stage doit y être réalisé ; pour les autres stages, « extérieurs », on peut éventuellement cumuler deux opérations

différentes pour ces 20 jours. Dans ces cas, il faut retenir une seule opération pour la rédaction du rapport.

Notez toutefois que les durées de stages obligatoires sont des demandes minimales. Un avenir professionnel en archéologie passe par la multiplication des stages pour parfaire et diversifier son expérience de terrain. Dans cette optique, il est également important de construire une expérience pratique en participant à des opérations qui portent sur des périodes et des thèmes différents. Il est également conseillé de renforcer son expérience en travaillant avec plusieurs organismes.

La validation des stages se fait dans les cadres des UE suivantes :

- en L2 d'Histoire, dans le cadre de l'UE19,
- en L3 d'Archéologie, en UE24 et 29,
- en Master 1 d'Archéologie, en UE6.

• Notation :

Elle se fait à partir **de deux notes**, en L.2 et Licence :

a) La première (coefficient 2) concerne un rapport de stage (cf. conseils ci-dessous), fourni par l'étudiant ; celui-ci y indique

- d'une part son activité sur le chantier et les méthodes de fouilles et d'analyses qu'il a employées (en soulignant les acquis nouveaux pour lui),
- d'autre part les principales caractéristiques du site et les résultats de la campagne pour bien montrer qu'il a compris les problématiques de la fouille.

Ce rapport doit être illustré et correctement présenté en suivant les consignes explicitées ci-dessous.

Si les 20 jours de stage obligatoire ont été faits sur deux opérations différentes (ci-dessus), l'étudiant choisit sur lequel des deux il fera porter son rapport.

b) La seconde (coefficient 1) évalue les activités sur le terrain à partir de l'appréciation du stagiaire par le directeur du stage. Les stages "internes" (cf. ci-dessus) sont notés directement, tandis que l'évaluation des stages "externes" est tirée de deux fiches d'appréciations (A et B) remplies par le responsable d'opération et par l'étudiant (**fiches que vous devez récupérer au secrétariat d'Histoire avant de partir en stage**). Le responsable du chantier indiquera en outre la durée de travail hebdomadaire sur la fiche d'appréciation.

La *note de stage* cumule ces deux notes : coefficient 1 sur l'appréciation et la fiche de l'étudiant, coefficient 2 pour le rapport.

En Master 1, il n'est en revanche pas demandé de Rapport de Stage (ou Rapport de Fouille), du moins selon cette forme : selon la filière choisie par l'étudiant (Recherche ou Professionnelle), le Dossier de recherche (UE 11) peut porter sur tout ou partie des données d'une fouille réalisée précédemment par l'étudiant, qui a pu constituer son Stage l'été précédent. Le choix du sujet de ce Dossier est à voir avec le Tuteur de l'étudiant en M.1.

Quelques conseils pour la rédaction du rapport de stage.

Les attendus des rapports varient en fonction du niveau d'étude. Les paragraphes suivants contiennent les éléments communs pour les rapports de L2 et L3. Les rapports de L3 doivent répondre à des attentes complémentaires. Celles-ci portent d'une part sur votre activité ainsi que la compréhension que vous avez des activités de terrain d'autre part sur sa forme qui comprendra des éléments administratifs qui le rapproche davantage à un rapport de fouille.

• **Le rapport de stage** doit montrer que vous avez bien intégré les méthodes de travail du site d'accueil et son fonctionnement. Le plus souvent, le stage se déroulera sur un chantier de fouilles archéologiques :

- il faut présenter *brièvement* le site et les principaux résultats des fouilles, mais aussi les problématiques et les méthodes d'investigation et d'enregistrement,
- Parallèlement il faut insister sur les travaux que vous avez personnellement effectués, et ce que vous en avez retiré quant à votre propre expérience.

Développez les avantages et les inconvénients des techniques appliquées, dans un esprit de critique positive. En ce qui concerne les résultats des fouilles, il est bon de présenter les interprétations avancées et d'en estimer la validité, de manière critique. Il est important de se rappeler que les mêmes vestiges offrent souvent plusieurs possibilités d'interprétation, et que celles-ci sont donc toujours discutables. De même, les méthodes et la stratégie mises en œuvre influencent les résultats et interprétation. Enfin, ne pas se contenter de décrire les méthodes et techniques appliquées, mais les *expliquer*. C'est ainsi que vous démontrerez votre compréhension du terrain.

Le texte comportera en principe 6 pages au minimum, 8 au maximum qui doivent être numérotées. Il est obligatoire de fournir un document dactylographié (saisi, en corps 12, interligne simple), et les textes présentés éventuellement de manière manuscrite (tolérés seulement en L2) doivent être très lisibles. Si vous utilisez et citez des rapports de fouilles ou autres documents de votre stage, ces éléments doivent être mis entre guillemets et accompagnés de la référence bibliographique. Il ne faut surtout pas recopier les documents qui vous auraient été éventuellement fournis durant le stage. La notation considère votre compréhension *personnelle* des faits.

Les illustrations (à numéroter en continu - Fig. N°... - quel que soit le type de figure : photo, dessin, plans, coupes etc.) doivent être bien choisies et bien intégrées à votre développement ; elles doivent être présentées au fur et à mesure du texte, et non rejetées à la fin du rapport. Par exemple, il est toujours utile d'inclure une carte de localisation (bien indiquer l'emplacement du site par une flèche, un encadré, * ou autre), ainsi qu'un plan général du site. Si vous n'en disposez pas, prenez soin de faire un croquis clair et explicite.

Les légendes doivent préciser le sujet et la raison de sa représentation (la figure doit pouvoir être comprise en elle-même, sans se reporter au texte) ainsi que l'auteur de la figure ou son origine.

Pensez donc, **au cours du stage**, à prendre des photographies de ce qui vous paraît important, et à demander que l'on vous fournisse quelques documents (plans généraux, etc.).

Vous pouvez aussi retravailler les documents pour mieux faire sortir votre propre travail et pour mieux accompagner vos explications. Dans ce cas, il faut le préciser dans la légende.

Le plan ci-dessus comporte les différentes parties qui doivent figurer aussi bien dans le rapport de L2 que de L3. Il s'agit d'une *suggestion* : vous pouvez naturellement moduler et compléter le plan, selon la spécificité de votre stage. Vous trouverez à la fin des indications complémentaires pour le rapport de L3.

- 1. Sommaire (avec indication des pages)**
- 2. Introduction (brève) :**
 - a. Commencez par présenter très brièvement le site. Indiquez sa nature, sa localisation géographique et sa datation (3-4 lignes). Préciser clairement, en jours, la durée de votre stage.
- 3. Cadre de l'opération :**
 - a. Nature de l'opération (fouille programmée ou fouille de sauvetage) ;
 - b. Composition des équipes (contractuels, bénévoles) ; il faut notamment toujours préciser le nom et le statut du responsable de l'opération ;
 - c. Problématique : quel est l'intérêt de fouiller ce site, quels sont les objectifs de la fouille, et qu'espère-t-on en apprendre ?
- 4. Présentation du site :**
 - a. Son implantation topographique,
 - b. Son contexte archéologique et historique.
 - c. Ses principales composantes,
 - d. Ses principales phases d'occupation et leur datation,
- 5. Déroulement des fouilles :**
 - a. Détailler les méthodes de travail : problématiques et stratégie, méthodes et techniques de fouille et d'enregistrement, post-fouille...,
 - b. Préciser les parties fouillées et leur emprise estimée par rapport au site.
 - c. Expliquer les priorités,
 - d. Détailler vos propres activités, vos nouveaux acquis.
- 6. Principaux résultats des fouilles.**
- 7. Conclusion (brève) :**
 - a. L'apport scientifique de la fouille,
 - b. Qu'avez-vous personnellement appris ?
8. Bibliographie
9. Annexes (facultatif). Par exemple, liste des figures, diagrammes, exemple de fiches d'enregistrement.

Eléments complémentaires pour les rapport de L3. La notation du rapport en L3 attend une plus grande autonomie de réflexion. En même temps, il faut fournir des documents complémentaires pour que votre travail se rapproche davantage des attentes administratives d'un rapport de fouilles. Ces attentes figurent dans l'*Arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques* publié dans le J.O. n° 240 du 14 octobre 2004 p. 17531, texte 39.

- La page du titre du rapport
 - Titre mentionnant la localisation de l'opération

- Code INSEE de la Commune, numéro du site et/ou numéro de l'entité archéologique
- Date de Rédaction du rapport, mois et année.
- Une version allégée de la fiche signalétique de l'Article 4, 2° de l'arrêté résumant les données administratives et techniques de l'opération :
 - localisation : région, département, commune, lieu-dit ou adresse
 - code INSEE de la Commune, numéro du site et/ou numéro de l'entité archéologique
 - coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence ;
 - références cadastrales actualisées : commune, année, section, parcelle, lieudit
 - statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement
 - responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement ;
 - date d'intervention sur le terrain ;
 - mots-cles des thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale ;
- Une ou deux pages correspondant à des versions allégées des demandes de l'Article 4, 4° et 5°. Il peut être utile d'ajouter une ou deux illustrations (carte, plan masse...) à cette partie.
 - Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération. (Un ou deux paragraphes).
 - Une fiche d'état du site renseignant sur les éléments de patrimoine conservés en place à l'issue de l'opération et signalant l'extension connue ou supposée du site en surface et en profondeur. (Quelques lignes indiquant si des élévations ou autres subsistent, si le sol vierge a été atteint et une estimation de l'extension du site par rapport à l'emprise de la fouille).
- Pièces à fournir
 - Extrait de la carte topographique au 1/25.000.
 - Extrait du cadastre sur lequel figure l'emplacement de l'opération.

Stages alternatifs aux fouilles de terrain

• Comme pour les chantiers de fouilles, **les autres types de stages** et leur contenu doivent être choisis en accord avec un enseignant de la filière archéologie de Tours. Ils peuvent par exemple se dérouler au sein d'un Service Régional, d'un Musée ou un dépôt de fouilles (étude mobilier)... Les rapports de ces stages diffèrent forcément des rapports des fouilles et il faudra argumenter le choix de votre lieu de stage, en précisant quelle expérience vous souhaitez y acquérir. Dans le développement des stages administratifs, il faut préciser les responsabilités et le fonctionnement du service en pensant, notamment, à présenter et expliquer des organigrammes. Les documents, illustrations, circulaires ou textes législatifs doivent être expliqués. Comme pour les stages des fouilles, il faut préciser vos activités et l'expérience acquise et il serait bon de souligner les différences entre vos attentes et votre expérience réelle.